

Cherves-Richemont

Le Lien Municipal

*Travaux de l'aménagement de la traversée du bourg de Cherves, avenue Jean Monnet :
la première tranche est sur le point de se terminer*



- pages 2 à 9

Infos citoyens

- page 10

Médiathèque

- pages 11 à 17

Associations

- page 18

Agenda des manifestations

- page 19

Histoire locale

- page 20

Etat civil - Numéros utiles

Journal municipal d'informations de la commune de Cherves-Richemont

Directeur de la publication

Jean-Marc GIRARDEAU

Rédaction – Composition

Christiane JAULIN

Bruno LANAUD

Véronique TOFFANO

Stéphanie PARMENTIER

Pierre BARRETEAU

Francis PAUMERO

Françoise VAN RAEPENBUSCH

Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos

Municipalité de Cherves-Richemont

Pierre BARRETEAU

Bruno LANAUD

Jean-Pierre LAMBERT

Maquette et impression

ADIC Étiquettes Imprimerie Cognacaise

14, impasse Lazare Carnot

16100 COGNAC

Tél. 05 45 32 09 68

E-mail : adv3@adic-lesateliers.com

MAIRIE

COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT

2 Place du Champ de Foire

CS 20009 CHERVES RICHEMONT

16121 COGNAC CEDEX

16370 CHERVES-RICHEMONT

Tél : 05 45 83 25 69

Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Chers vous tous,

Tout d'abord je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant qu'elle nous apporte à tous un retour à une vie « normale », délivrée des contraintes sanitaires qui sont de plus en plus difficiles.

Votre commune a décidé de participer au maximum de ses moyens à l'effort collectif engagé par notre pays ; nous avons envoyé un courrier à l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) indiquant que nous mettrions à sa disposition un local sécurisé disposant des moyens techniques nécessaires (notamment des outils frigorifiques spéciaux de conservation de vaccins) afin de procéder à la vaccination de toute la population qui le désire. La commune transportera gratuitement les personnes qui en font la demande.

La vie d'une commune est faite avant tout de solidarité et de disponibilité, et nous nous devons d'être aussi près que possible des préoccupations de tous.

Vous constatez, que malgré le confinement, les travaux de rénovation et d'embellissement continuent et cette année toute la traversée du bourg de Cherves sera achevée ; les études préliminaires de la traversée de Richemont sont lancées et les travaux devront débuter en 2022 par l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avant la réalisation de la rénovation intégrale des trottoirs et de la chaussée pour plus de sécurité et d'agrément.

Nous venons de rénover le monument aux morts avec une présence permanente des couleurs de la république. De même, le stade de sport est en réfection et il a vocation à être de plus en plus utilisé par nos associations et nous pouvons remercier nos services techniques pour l'excellent travail qu'ils ont déjà réalisé. Nous avons également entamé les démarches visant à repenser complètement l'accès aux écoles pour plus de sécurité et de facilité d'accès aux parents et aux enfants.

Enfin, 2021 sera l'année de lancement des projets de la maison médicale (qui vient d'être approuvée par l'ARS) et la construction d'un nouvel espace commercial (boulangerie, boucherie, distribution de billets de banque, bornes électriques pour véhicules...) à proximité des commerces déjà existants.

Notre commune avance, c'est le rôle de vos élus et des services communaux de vous permettre de vivre dans un espace toujours plus adapté à vos attentes ; alors chers tous, recevez encore une fois tous mes vœux pour cette nouvelle année au nom de votre Conseil Municipal.

Jean-Marc GIRARDEAU



Infos Citoyens

Principales délibérations prises au cours de l'année 2020

- 10 février**
 - Vote des taux des taxes locales 2020
 - Avis sur le projet arrêté de schéma de cohérence territoriale de la région de cognac
- 24 février**
 - Adoption du compte administratif 2019 – budget général
 - Vote du budget primitif 2020
 - Création d'un emploi du cadre d'emploi des techniciens pour le poste de responsable des services techniques
 - Modification et création de noms de rue dans le cadre de l'adressage
- 26 mai**
 - Election du Maire
- 8 juin**
 - Délégation d'attributions du conseil municipal au maire (Article L2122-22 et L 2122-23 du CGCT)
- 30 juin**
 - Cession immobilière – bâtiment de l'ancienne poste – nouvel acquéreur
- 10 juillet**
 - Elections sénatoriales – élection des délégués
- 21 juillet**
 - Attribution du marché de voirie 2020 ;
 - Attribution du marché de travaux « Aménagement de la RD 85 - Phase 1 : RD 731 à la rue l'Ancienne Gendarmerie ;
- 29 septembre**
 - Attribution du marché –Aménagement de la Mairie
 - Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement urbain de Richemont et de Cherves
 - Convention pour la reconstruction d'une partie de mur séparant le terrain de sports et la propriété de Monsieur CRUSE
 - Convention d'implantation et d'usage – Aire de retournement pour véhicule de collecte des déchets ménagers
- 30 novembre**
 - Convention de délégation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines
 - Prise en charge partielle de la destruction des frelons asiatiques

Elections

Petit rappel sur les conditions pour être électeur, comment, quand et où s'inscrire.



Pour être électeur il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour des élections
- Être français
- Jouir de ses droits civiques

Le jeune qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans

- Si le jeune atteint 18 ans entre les deux tours d'une élection, il ne peut voter qu'au 2ème tour.

Où s'inscrire :

- Soit à la mairie de votre domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans ;
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.

Quand s'inscrire :

Il est possible de s'inscrire toute l'année ; toutefois pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- Au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin ;
- Mais dans certaines situations ce délai est allongé jusqu'au 10ème jour précédant le 1er tour de scrutin.

Quelles pièces à fournir pour l'inscription :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

A savoir : Initialement prévues en 2021, les prochaines élections régionales devraient être reportées et organisées en juin 2021 en raison de l'épidémie COVID 19.

Eclairage public en panne : Communiquez le numéro du lampadaire à la mairie

Si vous constatez que l'éclairage public ne fonctionne pas, vous devez en informer la commune.

- en vous rendant directement à la mairie,
- en contactant la mairie par mail :

s.bonnet@cherves-richemont.fr
ou par téléphone : 09 77 33 00 12



Pour ceci, précisez **IMPERATIVEMENT** le numéro unique inscrit sur l'étiquette grise présente sur tous les lampadaires. Sans numéro, votre demande ne sera pas prise en compte.

En effet, chaque lampadaire est équipé d'une étiquette avec un numéro d'identification unique composé des deux lettres DP suivies de trois chiffres, collée sur le mât à bonne hauteur de lecture.

Cette information sera transmise au Sdeg (prestataire de service) qui aura une dizaine de jours pour intervenir.

Enlèvement des chrysanthèmes au cimetière

Avec l'hiver et le mauvais temps, les chrysanthèmes fanés qui n'ont pas été enlevés se retrouvent au milieu des allées du cimetière. La commune demande aux personnes qui viennent se recueillir sur les sépultures familiales de bien vouloir les enlever. Des bacs à déchets végétaux sont prévus à cet effet à l'extérieur du cimetière.

Les colis de Noël du CCAS

Cette année encore, 250 foyers de la commune ont bénéficié des colis de Noël, préparés le 10 décembre par des élus municipaux et des membres du CCAS.



CCAS LOCAL Le CCAS de Cherves-Richemont est constitué de 12 personnes, plus le maire : **6 élus municipaux désignés par le conseil et 6 personnes choisies parmi les habitants, nommées par le maire**, du fait de leur intérêt pour la chose publique, ou la représentation d'associations à vocation sociale. Le président du CCAS local est le maire, Jean-Marc Girardeau. Lors de la réunion du 2 juillet 2020, un vice-président a été élu à l'unanimité, Alain Riffaud, ancien maire. **Pour la commune de Cherves-Richemont, le budget du CCAS est fixé depuis plusieurs années à 15 000€.** Pour l'année 2019, les dépenses se sont élevées à 14 891€ ; les recettes, avec le solde du fonctionnement antérieur reporté, étaient de 16 946€. Au chapitre des dépenses, 2 activités représentent 90% du budget : **les colis de Noël** (environ 5500€) et **le repas des anciens** (7000€). C'est un choix qui remonte à 1979 : porter une attention particulière aux aînés de la commune, âgés de plus de 75 ans. En 2020, le repas des anciens n'a pas été réalisé. A ce jour, aucune date n'est retenue pour l'année 2021. Les autres aspects du budget du CCAS sont relatifs à des aides ponctuelles en matière d'alimentation, chauffage, cantine scolaire, secours en argent et au versement de subventions à l'Epicierie Sociale et aux Restos du Cœur (1 500€ en 2019).

Assistante Sociale

La vie n'est pas un jardin de roses, la situation sanitaire actuelle nous le rappelle tous les jours et a bien souvent mis en lumière **les difficultés de notre quotidien**.

La solitude devient trop pesante ? Une oreille bienveillante, attentive à mes difficultés se fait sentir ? Un sentiment de détresse face à une situation familiale ou personnelle devenue inextricable ? L'aide professionnelle d'une tierce personne, neutre et sans jugement pour faire face à l'adversité devient incontournable ? Un accident de la vie me frappe, un changement matrimonial ou familial épineux ? Un conseil social ou juridique m'aidera à y voir plus clair. Je croule sous les dossiers à remplir ? Qui pourra m'aider dans mes démarches administratives ? Il existe une personne capable de tout cela à la fois : **l'assistant de service social**, en charge de cette mission du Département.

N'hésitez pas à faire appel à ses services, il ou elle se tient à notre disposition à Cognac : Tél : 05 16 09 51 25 Villa François Ier – Boulevard Denfert Rochereau – 16100 COGNAC



Entretien des végétaux et réseau télécom aérien

Les ruptures de câbles aériens sont majoritairement liées à des arbres ou des branches cassées lors de tempêtes, orages, mais aussi très souvent lors d'élagages ou de coupes d'arbres.

Lorsque vous décidez de procéder à de l'élagage près des réseaux vous devez contacter par mail (elagage-orange.uiso@orange.com) la cellule élagage de Nouvelle-Aquitaine Nord (périmètre Limousin, Poitou et Charentes) qui organisera avec vous la dépose et la repose des câbles pour la réalisation des travaux. Si vous ne disposez pas d'internet rapprochez-vous de la mairie.

Cette intervention est gratuite : c'est pour la santé des réseaux télécoms et le confort de leurs utilisateurs !

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

Les containers à verre ne sont pas en reste

Il est régulièrement constaté des dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères et de sacs jaunes, aux pieds des containers pour le verre, voire des sacs de verre alors que le container n'est pas plein... Alors pourquoi si près du but ?

Certains se posent la question, de savoir ce que font les services techniques de votre Commune, la photo vous répond.



Tout dépôt sauvage constaté est verbalisable.

Petit rappel : les bacs et sacs, noirs et jaunes, ne doivent être sortis que la veille au soir et ne peuvent en aucun cas rester sur le domaine public indéfiniment (c'est également verbalisable).

CIVISME : Une notion qui tend à disparaître du vocabulaire au fil du temps... alors que la propreté de notre Commune est l'affaire de tous.



Lutte contre les dépôts sauvages

Au détour d'un chemin, en lisière d'un bois sur notre commune, il arrive encore trop souvent au promeneur de découvrir un dépôt sauvage d'ordures.

Il s'agit d'un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage qu'ils contribuent à dégrader. Ces dépôts sauvages de déchets sont **une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages**. Ils représentent une menace quant au risque **d'incendie, de blessure, d'intoxication...** et provoquent **des nuisances visuelles et olfactives**.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'une collectivité locale ou d'un industriel est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

Pour rappel, il existe plusieurs déchetteries autour de Cherves-Richemont :

Déchetterie de Cognac

Zone artisanale «Les Sarrazines», 20 rue de l'Artisanat - 16100 COGNAC

Déchetterie de Châteaubernard

Zone Industrielle Fief du Roy, Rue Louis Blériot - 16100 Châteaubernard

Quoi qu'il en soit, en cas de doute au sujet du **tri des déchets**, il est toujours possible de consulter le site très bien fait de CALITOM : <https://www.calitom.com/fr>

Dans le cadre de son pouvoir de police spéciale, le Maire est compétent pour constater l'existence d'un dépôt sauvage (art. L. 541-3 du code de l'environnement) et dispose, pour cela, d'un arsenal juridique lui permettant de faire supprimer ces dépôts anarchiques, selon les lieux où ils se trouvent.



Un arrêté municipal sanctionne tout dépôt sauvage d'un montant de 150€.

Quelques rappels pour participer au développement durable : triez vos déchets

Les sacs jaunes et les sacs noirs vous les utilisez déjà, mais il existe d'autres déchets que vous pouvez trier et apporter dans des endroits dédiés.

LES CONTENEURS À VERRE

Seules les bouteilles, les pots et les bocaux en verre peuvent être mis dans le conteneur à verre car ce sont les seuls à pouvoir être recyclés. **Les bouchons, couvercles et capsules doivent être jetés dans le sac noir. La vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence, les miroirs, les vitrages, les pots de fleurs... sont à apporter en déchèterie.**



En cas de conteneur à verre plein

A l'aide du numéro qui figure sur le conteneur, vous pouvez faire un signalement en ligne via le formulaire ou contacter Calitom au 0 800 500 429. **Pour préserver les abords et l'environnement et pour des questions de sécurité, merci de ne rien déposer au pied des conteneurs. D'autres sont disponibles sur la commune ou à proximité.**

EMPLACEMENTS DES CONTENEURS À VERRE SUR LA COMMUNE :

Place de chez Théré, chemin de la Biche, rue de l'Ancienne Gendarmerie, cimetière de Richemont, route de l'Houmade, salle des fêtes d'Orlut, avenue de Cognac, le Palain.

LES LAMPES ET AMPOULES

Les ampoules classiques "à filament" vont dans le tout-venant, alors que les lampes à économie d'énergie et les néons sont collectés à part. Leur récupération permet de séparer les différents matériaux (verre, mercure, fer, aluminium) pour les orienter vers des filières de recyclage appropriées. Seules les "poudres photoluminescentes" sont enfouies en centres de stockage spéciaux, après en avoir extrait le mercure.



Et pourquoi pas LES POULES ?

Dans le cadre de son objectif de valorisation des biodéchets, Calitom complète ses services de compostage par la promotion du nourrissage des animaux et propose aux charentais de faire l'acquisition de poules pour réduire leurs déchets de cuisine. **L'opération Plus Belle Ma Poule a doté en l'espace de 4 ans plus de 1 200 foyers.**

A savoir

Pour un foyer, posséder des poules est une excellente manière de réduire ses biodéchets et alléger son sac noir, car une poule mange jusqu'à 150 kg par an de déchets de repas. En retour, c'est l'assurance de profiter d'œufs frais tous les jours.

- Pas besoin d'un grand jardin : 10 à 20 m² fermés minimum suffisent,
- Un poulailler pour les protéger,
- Deux poules minimum.

LES COMPOSTEURS

Le compostage devient un nouveau geste de tri, au même titre que le tri sélectif des emballages dans le sac jaune, des encombrants et toxiques en déchèterie... Il permet de réduire d'un tiers le sac noir composé de déchets de cuisine et de jardin et de supprimer les mauvaises odeurs des ordures ménagères ! En compostant, 30 kg de déchets par personne et par an sont ainsi valorisés, pour obtenir un fertilisant gratuit et naturel pour le jardin.

Les déchets acceptés dans le composteur

Déchets de cuisine et déchets de jardin peuvent être mis dans le composteur. Pour obtenir un compost riche et équilibré, le mieux est d'apporter en quantité équivalente :

Des déchets secs : coquilles d'œufs écrasées, coquilles de noix et noisettes broyées, broyat, brindilles, feuilles sèches, paille, petits cartons légers non imprimés (boîtes à œufs...), essuie-tout blanc, serviettes en papier, sciure de bois non traité, cendre en petites quantités...

Des déchets humides : peaux de fruits, même les oranges, en morceaux, épluchures de fruits et légumes, restes de repas (pâtes, riz, pain, croûtes de fromage...), fruits abîmés, fleurs fanées, tontes de gazon, marcs de café avec filtre, sachets de thé et infusion...



Les déchets qui ne se compostent pas

La litière d'animaux, les plantes malades, la terre, le sable, les cailloux, les résineux, les mégots de cigarette, les coquilles d'huîtres, de moules, de crustacés, les sacs plastiques ou biodégradables, les petits objets plastique... ne doivent pas être mis dans le composteur.

Acquisition de poules

Calitom attribue **une subvention à hauteur de 15 € aux foyers résidant en Charente, pour l'achat de deux poules minimum.** Une seule subvention est accordée par foyer sur présentation de la facture d'achat au nom de l'acheteur, d'un Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'acheteur et d'un justificatif de domicile. Les demandes de subvention peuvent se faire en ligne.

Le poulailler

Pour aller jusqu'au bout du service, Calitom propose différentes formules :

- une subvention de 75 € pour l'achat d'un poulailler personnel (sur justificatif),
- un plan de fabrication proposé par le lycée Roc Fleuri,
- un plan de fabrication en bois de palette.

Ramassage des ordures ménagères et sacs jaunes pour 2021



Collecte des ordures ménagères

Sur la commune la collecte se fait le vendredi matin, excepté sur les secteurs d'Orlut, Champblanc, Le Paradis, La Groie, Masseville, Le Palain, Le Marais, Chantemerle, La Tonnelles, La Templierie où la collecte se fait le lundi matin.

Fréquence des collectes : une fois par semaine.

Collecte des sacs jaunes

Les sacs jaunes sont collectés sur l'ensemble de la commune **tous les quinze jours**. En cas de jour férié la collecte est décalée au samedi matin (voir calendrier ci-dessous).



CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS

Vos jours de collecte sont	pour les sacs jaunes	vendredi matin	1 semaine sur 2	à partir du 2 janvier
----------------------------	----------------------	----------------	-----------------	-----------------------

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1 05	L1 09	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 44	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 31	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3 18	J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 01
L4 01	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4 40	J4	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L5 27	J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 36	M6	S6	L6 49	J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7 23	M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8 06	L8 10	J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8 45	M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9 32	J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10 19	J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10 02
L11 02	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11 41	J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12 15	M12	S12	L12 28	J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13 37	M13	S13	L13 50	J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14 24	M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15 07	L15 11	J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15 46	M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16 33	J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17 20	J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17 03
L18 03	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18 42	J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19 16	M19	S19	L19 29	J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 38	M20	S20	L20 51	J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21 25	M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22 08	L22 12	J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22 47	M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23 34	J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24 04
L25 04	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25 43	J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26 17	M26	S26	L26 30	J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 39	M27	S27	L27 52	J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28 26	M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29		L29 13	J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29 48	M29	S29
S30		M30	V30	D30	M30	V30	L30 35	J30	S30	M30	J30	D30
D31		M31		L31 22		S31	M31	D31		V31	L31 05	

Stationnement sur les trottoirs illégal et pourtant...



L'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont strictement interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant).

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

Besoin de vous déplacer, un service de taxi existe



M. Romain Lasnier, propose de vous véhiculer en taxi, VTC et minivan. Vous pouvez le contacter au 06.35.38.14.50

Un nouveau commerce ambulant

Depuis le 3 janvier, vous avez pu rencontrer Benjamin POINOT, marchand d'huîtres. Il tient son stand, place de chez Théré, tous les dimanches matin de 7h à 13h.



Le site internet évolue

Cette période de confinement a été propice à la mise en place d'évolutions sur notre site internet.

Pas de révolution mais une évolution. Il a grandi en largeur mais il a surtout laissé entrer plus de vie.



Plus de visuels pour balayer l'information et y accéder rapidement. Pour le reste peu de changements afin que le visiteur puisse conserver ses repères.

Le site L'Abaca a également évolué en largeur mais également techniquement de façon à interagir avec le site municipal.

L'année 2021 est pleine de projets avec entre autres une intégration probable du portail associatif sous une autre forme mais aussi peut-être une surprise non seulement pour mieux communiquer avec vous mais également pour que vous puissiez mieux communiquer avec nous.

Fibre optique : la dernière ligne droite

Lorsque votre habitation sera raccordable à la fibre (voir le site www.charente numerique.fr) vous pourrez passer commande auprès du FAI (fournisseur d'accès internet) de votre choix. **Le raccordement de votre domicile sera alors effectué, financé par Charente Numérique. Il ne vous sera pas facturé.**

Si votre logement est déclaré « raccordable sur demande », vous pouvez de la même façon vous abonner auprès du FAI de votre choix. La seule différence est que le réseau devra être complété par Charente Numérique et le délai maximal pour raccorder votre habitation passera alors d'un mois à six mois.

Vous réglerez les frais d'accès au service et le coût mensuel de l'abonnement, qui dépendra des services auxquels vous avez souscrit.

Les frais de services sont variables d'un FAI à l'autre de 0€ à 49€ (au 10/12/2020).

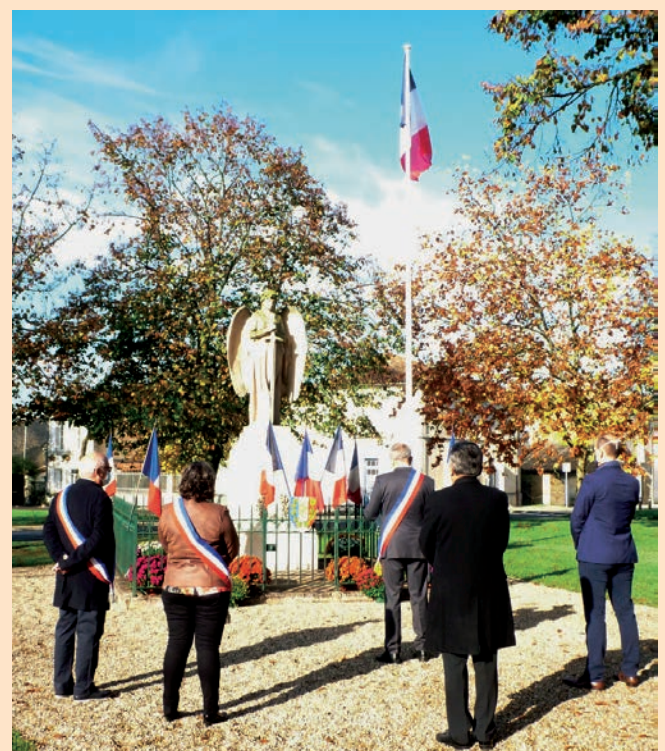
De son côté, Charente Numérique et la SPL Nouvelle Aquitaine THD organiseront des réunions publiques pour informer la population de l'ouverture de la phase commerciale.

Nous vous tiendrons informés des dates concernant la commune.



Un nouveau mât au Monument aux Morts de Cherves

Depuis le 11 Novembre 2020 nous pouvons voir le drapeau tricolore flotter au vent à côté du Monument aux « Morts pour la France ». Il restera près d'eux sans discontinu pour le souvenir du sacrifice de leur vie au service de notre liberté.



Le lotissement au lieu-dit Les Gâtines... il reste quelques terrains en vente

Le lotissement du Roc au lieu-dit « Les Gâtines » situé près de Trepsec a vu le jour à l'été 2016 sous l'impulsion de l'entreprise Léonard Aménagement Foncier.

Le terrain des Gâtines est situé près de la pyramide du pont de Saint Sulpice de Cognac, de la zone Natura 2000 et de l'Antenne. Elle est également près du centre de la commune avec les services, les commerces, les écoles, la proximité de Cognac.

Cette zone a été aménagée pour accueillir 35 logements en deux tranches dont 15 pour la première. La deuxième tranche a été ouverte, en septembre 2019, avec l'enfouissement des réseaux : eau, électricité, gaz, télécommunications, assainissement collectif ainsi que le prolongement de la rue des Orchidées, voie unique du lotissement.



A l'heure actuelle ce sont 23 familles et leurs enfants (11) qui y sont accueillis.

A ce jour, il reste 10 terrains disponibles à la construction dans un site calme, boisé, à l'accès facile sur la RD 731 Burie/Cognac.

Pour plus de renseignements, contacter la société Léonard Aménagement Foncier au 05.45.38.23.48.

Cette zone fait partie des zones à urbaniser dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune adopté en janvier 2013 qui deviendra caduc dès la validation et la mise en plan du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui devrait intervenir en 2024.

Les autres zones retenues pour la construction se situent aux Tripaudières (rue de l'Ancienne Gendarmerie) pour y construire une maison de retraite et des logements sociaux, Trepsec (avenue de Burie) en avant du lotissement du même nom, au lieu-dit « Terres du Pinier » et sur Richemont à la sortie du bourg.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui est né début 2017 de la volonté des élus de l'Agglomération de Grand Cognac, est un document d'urbanisme à l'échelle des 57 communes qui forment le territoire. Il déterminera l'avenir de ce territoire en ce qui concerne l'habitat, les activités économiques, les terrains nécessaires pour la viticulture, l'agriculture, les espaces naturels et les règles à respecter en termes d'aménagement et de construction.

Service urbanisme : mise en place de rendez-vous pour les demandes de renseignements

Si vous souhaitez des renseignements d'urbanisme, vous devez prendre rendez-vous en mairie au 05 45 83 25 69.



Il est également préférable de le faire dans le cas de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme si vous avez des interrogations sur le dossier que vous souhaitez déposer.

Les plages horaires pour prendre RDV avec l'agent en charge de l'urbanisme sont : le lundi (14h30-18h) et le mercredi (9h-12h et 13h30-17h).

Après la partie diagnostic, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, objet de différentes réunions, souligne qu'il est nécessaire d'investir ou de réinvestir les centres villes et les centres bourgs, préserver les espaces naturels et agricoles en limitant la consommation foncière préconisée également par le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** de la région de Cognac établi par le **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)** Ouest Charente qui regroupe la Communauté d'Agglo de Grand Cognac et la Communauté de Communes du Rouillacais.



Pour tenir compte des avis divergents du **Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** qui préconise 50 % de diminution moyenne du rythme annuel de consommation foncière des espaces agricoles et naturels alors que le SCoT propose une diminution de 46 %. De ce fait, l'État a émis un avis négatif au PADD du SCoT car il apparaît que cette diminution serait insuffisante.

Suite à cet avis, Grand Cognac propose aux 57 communes d'émettre un avis favorable à ce SCoT mais avec une réserve sur la réduction de 46 % du rythme annuel de la consommation d'espaces naturels et agricoles considérée comme drastique.

Néanmoins, il sera demandé aux communes de faire un point précis des zones à urbaniser, la reconquête des mètres carrés avec la réhabilitation des logements vacants, des reconstructions, éventuellement des changements de destination et de construire au sein des espaces déjà urbanisés, la possibilité de diviser les grandes surfaces (parcs, jardins...) en milieu rural pour des constructions éventuelles.

Mouvement de personnel au sein des services de la commune

UNE CARRIERE AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Véronique Pointraud n'a pas terminé sa 42^{ème} année scolaire. En effet l'heure de la retraite a sonné. **Toute une carrière dans une seule école avec des centaines d'enfants devenus à leur tour pour certains des parents.**



Aujourd'hui, le temps est venu de profiter à plein temps du jardin, du bricolage, de sa famille, de son mari lui aussi à la retraite sous peu et de leur grande passion commune : les Pyrénées.

Merci Véronique pour votre engagement et votre fidélité.

Compte tenu des mouvements récents, le nombre des agents de la fonction publique territoriale affectés au service de la commune est actuellement de 31. Outre le directeur général des services et le chef des services techniques, ils sont 4 au secrétariat de la mairie, 10 aux écoles, maternelle et élémentaire, 12 aux services techniques, 2 à la médiathèque et 1 à l'Abaca.

ARRIVEE D'UN RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Sylvain Bonnet a pris ses fonctions de **Directeur des services techniques de la commune** le 1^{er} janvier 2021.

Agé de 45 ans, il effectue un début de carrière dans l'Armée de l'Air avant de changer de spécialité et de suivre une formation à l'École Supérieure d'Application du Génie à Angers.

Il est affecté sur la Base aérienne 722 de Saintes en qualité de Chef du service infrastructure. Il quitte l'Armée de l'Air en 2014 après vingt ans de service.

Puis il est employé en qualité de responsable des travaux neufs au département de la Charente Maritime et plus particulièrement à l'agence territoriale de Jonzac jusqu'en 2018 où il rejoint la commune de Chaniers en Charente Maritime, en qualité de Directeur des services techniques.

Pour des raisons personnelles, il a sollicité et obtenu sa mutation dans notre commune « que je vais découvrir dans les plus brefs délais, ses habitants et l'équipe qui m'entoure » précise-t-il. **Nous lui souhaitons la bienvenue et réussite dans le nouveau challenge qu'il s'est fixé.**



Placoplatre, lauréat du plan national « France Relance »

L'entreprise PLACO Saint Gobain de Cherves-Richemont, spécialisée dans la fabrication de plaques de plâtre et de produits transformés à partir du gypse naturel, a monté un projet qui vise à **recupérer la chaleur issue de son sécheur et à diminuer la quantité d'eau affectée au processus.**

Un tel projet a été présenté et retenu parmi les 16 premiers dossiers acceptés sur 73 déposés, dans le cadre du plan gouvernemental «France Relance», lancé en septembre 2020 : 1,2 milliard d'euros sont mobilisés pour soutenir et accompagner la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel.

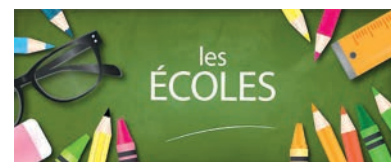
Le projet de l'entreprise locale permettra d'éviter l'émission de plus de 3500 tonnes de CO2 par an.

Députée de la circonscription, **Sandra Marsaud a fait part de sa fierté** à l'annonce courant décembre du classement du projet de PLACO Saint Gobain : « L'entreprise prouve la capacité des industries du territoire à s'inscrire dans des démarches innovantes et durables».

Inscriptions scolaires 2021-2022 :

Attention elles ont commencé...

Dans le cadre d'un comptage des inscriptions scolaires pour une ouverture de classe supplémentaire éventuelle à l'école maternelle et à l'école élémentaire, les inscriptions se font dès à présent :



Inscription en petite section, pré-inscriptions en toute petite section (les pré-inscriptions en TPS seront validées et confirmées fin juin) et inscription en CP.

Vous devez vous présenter à la mairie avec un justificatif de domicile et votre livret de famille ou bien envoyer votre demande d'inscription avec vos justificatifs par mail à m.cheminaud@cherves-richemont.fr.

Il est souhaitable que toutes les inscriptions soient effectuées avant le lundi 1^{er} mars 2021.

Nous vous remercions d'avance de votre anticipation.

Et si 2021 à la médiathèque vous était conté...

26 février - Soirée pyjama - 18h



Pour cette soirée pyjama, nous vous proposons un moment cocooning, à partir de 5 ans, jusqu'à 105 ans et plus, afin de vous rendre ce mois de février des plus agréables !

Laissez-vous bercer par les histoires que nous avons prévues de vous raconter...

Pour participer ? Il vous faut juste nous appeler pour réserver ! Mais sinon, c'est gratuit...

A l'occasion de cette soirée, doudous, pyjamas et oreillers sont fortement recommandés...

29 mai - Fête mondiale du jeu

À l'occasion de la Fête mondiale du jeu, la médiathèque vous propose un après-midi jeux.

Venez en essayer de toutes sortes. Venez partager un temps de convivialité en famille ou entre amis. Dixit, Code name, Time's up, Le verger, Quoridor, Santorini, Six qui prend... autant de jeux de société qu'il y a de manières de jouer : stratégique, coopératif, de hasard... sans oublier les jeux géants en bois... Et en plus, c'est gratuit... A vous de jouer...



20 mars - Foire aux livres printanière



Notre traditionnelle foire aux livres n'ayant pu avoir lieu le dernier samedi du mois de novembre (comme à son habitude), nous avons décidé de la reporter au 20 mars 2021, le premier jour du printemps. Pour cette 12ème édition printanière, la médiathèque vous proposera comme d'habitude, la vente de livres «dés herbés» (livres dont elle se sépare, permettant ainsi de faire de la place sur les rayonnages pour les nouvelles collections). Des bandes dessinées à gogo ! Des romans de tous les styles, ainsi que des albums jeunesse et documentaires jeunesse et adulte. **Venez tous en profiter et trouver les livres qu'il vous faut !!**

Vous pourrez également si vous le souhaitez, tenir votre propre stand de vente de livres (sur inscription ; 2 € le mètre linéaire).



L'ARBRE A CONTES CONTINUE DE GRANDIR...

DES BOUTS D'CHOUX ET DES CONTES

Mercredi 24 février
Mercredi 17 mars
Mercredi 7 avril
Mercredi 5 mai
Mercredi 15 juin

LES P'TITES Z'HISTOIRES DU VENDREDI

Vendredi 26 février
Vendredi 19 mars
Vendredi 9 avril
Vendredi 7 mai
Vendredi 18 juin

Mercredi 17h - pour tous les bouts d'choux (0-5 ans) et leurs parents
Séances du vendredi réservées aux assistantes maternelles

Des histoires à écouter sans modération une fois par mois

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
Vendredi : 14h-18h30
Samedi : 9h-12h

NOUS CONTACTER

Médiathèque Municipale
1 impasse du vieux chêne — 16370 Cherves-Richemont
05 45 83 70 40



mediatheque@cherves-richemont.fr
reseau-libellus.fr

Nous venons de vivre une année particulière en raison de la crise sanitaire. Toutes les manifestations prévues en 2020, qu'elles soient communales ou associatives, n'ont pu avoir lieu. Nous espérons tous que 2021 sera plus favorable et nous permettra de nous retrouver pour partager ensemble toutes les activités proposées par le monde associatif. Car c'est vous qui donnez de l'animation sur notre commune, nous vous en remercions et soyez sûrs de notre soutien.

Gym Club de Cherves-Richemont

En cette période de crise sanitaire, nous mettons tout en œuvre pour protéger nos adhérent(e)s, tout en gardant le dynamisme et la bonne humeur qui nous caractérisent.

Muriel et Sophie Devezeaud – nos professionnelles survitaminées - nous proposent des cours très variés et adaptés pour tous les niveaux puisqu'actuellement nos adhérent(e)s ont entre 17 et 80 ans !!!

Alors n'hésitez plus, pour 100€ (90€ pour les 16-18 ans) avec 3 cours par semaine à l'année, venez essayer et vous serez conquis !!!

Notre activité se déroule de la façon suivante :



Mardi de 18h45 à 19h45 - Renforcement musculaire, HIIT (High-Intensity Interval Training), circuit training, cours cardio, step, LIA (Low Impact Aérobie)

Mercredi de 9h00 à 10h00 - Gym douce, Pilate, gym tonic ou stretching.

Judi de 18h45 à 19h45 - Renforcement musculaire, HIIT (High-Intensity Interval Training), circuit training, cardio, strong zumba....

Contact : Alison THOMAS – 06 62 70 45 35

Richemont Loisirs Culture

2020 est derrière nous et nous espérons que l'année 2021 nous permettra de continuer à tisser les liens d'amitié et la reprise de toutes nos activités sur notre commune. Nous vous souhaitons une très belle année 2021.

Voici les activités proposées par le club :

- **Randonnées pédestres** tous les lundis à partir de 14h (5km – Richemont, Cherves, La Courtine...)
- **Cinéma** sur demande, le lundi après-midi
- **Pétanque** sur le terrain de Cherves, le jeudi à partir de 14h avec l'association du club de l'amitié et de l'âge d'or
- **Repas barbecue** organisé dans la cour et les locaux de l'association

Permanences tous les mercredis de 15h à 17h30 avec des causeries sans oublier les pauses café qui permettent de tisser des liens d'amitié.

Pour tout renseignement vous pouvez téléphoner au

05 45 83 12 33.

Siège social : école de Richemont place James Hennessy – 16370 Cherves-Richemont

La présidente, Françoise Kancellary



Les Team Ouins Ouins

L'Année 2020 se termine. Année marquée par la Covid qui a bouleversé le rythme de vie de tout le monde dans le monde entier. La Team Ouins Ouins comme toute association n'a pu regrouper ses adhérents comme les précédentes années.

Elle compte à fin décembre 2020 : 77 adhérents contre 84 à la même période en 2019. La Team Ouins Ouins a lancé un défi en décembre à ses 77 adhérents, et grâce à ce défi 600 € de dons ont pu être remis à la Mairie pour l'AFM TELETHON (il n'y a pas de petits dons, chaque geste compte). La Team Ouins Ouins reste soudée et espère pouvoir organiser le **Trail de la Folle Blanche le 16 Mai 2021**, et remercie tous ses partenaires ainsi que la Mairie avec qui elle est restée en contact pendant cette année si particulière.



Société de chasse de Cherves

La société de chasse de Cherves Richemont constituée d'un président M. Vignaud Christian, d'un premier vice-président M. Vignaud Didier, d'un second vice-président M. Gandaubert Emilien, d'un trésorier M. Sicot Thierry, d'une trésorière-adjointe Melle Macouin Anais et d'un secrétaire M. Peyré Matthieu et secrétaire-adjoint M. Ducloux Philippe, constate une augmentation du nombre de cartes (192 cartes) cette saison malgré la Covid 19.

La société de chasse tient à remercier l'ensemble des propriétaires de la commune de mettre à disposition leurs biens afin de pratiquer notre loisir : la chasse, ainsi de permettre la régulation de gibier (sangliers, chevreuils, renards) afin d'essayer de réduire les dégâts occasionnés dans les cultures. La société de chasse devait fêter en 2020 ses 100 ans d'existence et a dû annuler toutes ses manifestations de la saison 2020 en raison de la Covid 19 (pas de repas champêtre, pas de téléthon, pas de banquet, baisse de 50% de subvention de la commune) par conséquent un manque à gagner pour notre association. La société de chasse a continué ses activités par des lâchers (plus de 1200 perdreaux et faisans : plus de 10 000 € dépensés, achat de bracelets pour le gros gibier, cotisation fédération, assurance...). Elle déplore une fermeture de la chasse loisir de plus d'un mois en raison du confinement, décision que nous regrettons pour nos amis chasseurs. La société de chasse a respecté ses obligations à l'égard de la commune en suivant les arrêtés au niveau national et départemental relatifs au confinement. Nous avons dû continuer à chasser de façon à réguler le gros gibier (sangliers, chevreuils) face aux dégâts causés dans les cultures ; cela en respectant les gestes barrières.

Si vous voulez soutenir notre association, nous mettons en vente du gibier (contacter un membre du bureau) La société de chasse de Cherves Richemont vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2021 et prenez soin de vous et de vos proches.



Comité des Fêtes d'Orlut

Cette année 2020 est sous le signe des regrets... et pour 2021 des espoirs !

En effet notre raison d'être est de faire perdurer les traditions, d'organiser des manifestations, d'animer nos villages, avec le souci de divertir, de faire découvrir et de partager les plaisirs avec les populations.

Mais compte tenu des événements tragiques que nous connaissons, il n'a pas été possible d'organiser la moindre manifestation.

Cependant, nous vous espérons en bonne santé et comme nous, « soyez prêts à rebondir »

Alors, il faut que l'année 2021 soit sous le signe de l'Espoir !

L'espoir de connaître des jours meilleurs, de revivre comme avant et pouvoir nous rencontrer !



Notre équipe est motivée, volontariste, et animée par l'envie de réunions festives, où tous nous devons prendre du Plaisir !

- Nous pensons à notre **Frairie de Pâques** avec sa brocante, course de vélos et marché gourmand.
- **Le Brin d'aillet** du 1^{er} mai
- **Notre grande Randonnée pédestre et VTT** prévue le 11 juillet (nous travaillons déjà sur nos sentiers)
- **Le Téléthon** : « tirage des bois » et repas, un partage de bons moments.

Bien sûr, l'aspect sanitaire et le respect des mesures en vigueur seront notre fil d'Ariane !

Notre devise, dans ce monde bouleversé, sous l'Espoir de retrouver nos joies du passé :

Plaisirs, Partages et bonheur simple d'être ensemble !!!

Ensemble nous y croyons... Ensemble nous réussirons !

Un grand Merci à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent.

Le Comité

*Présidente Mme Agnès Pairault
Orlut 16370 Cherves Richemont*

Club de l'Amitié et de l'Age d'Or

Après une année 2020 difficile pour les associations de notre commune, principalement pour le **Club de l'Amitié et de l'Age d'Or** qui se compose principalement de personnes dites « à risques », pensant que le plus dur est maintenant derrière nous, le président et les membres du conseil d'administration osent malgré tout vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2021, principalement santé, joie et bonheur.

Compte tenu des dates approximatives de vaccinations, nous pensons pouvoir retrouver l'intégralité de nos activités vers le milieu de l'année 2021. Nous espérons également que vous nous maintiendrez votre soutien durant cette nouvelle année.

Nous rappelons, pour d'éventuels futurs adhérents, les activités de notre association à savoir :

Tous les jeudis, le club tient sa permanence dans la salle du centre socio-culturel de 14h à 18h. Ces rencontres récréatives regroupent une trentaine de membres.

Les adhérents présents pratiquent des jeux de société (belote, rami, tarot, Scrabble, triomino, tricot...) et aussi pétanque aux beaux jours sur le terrain de la commune à côté de notre salle. Ces après-midi récréatives sont agrémentées, à 16 h, d'un petit goûter.

Notre association dispose aussi d'une section marche, elle se réunit **tous les mardis à 14h** pour une balade d'1h30 environ, si le temps le permet et suivant le programme établi à l'avance.

Compte tenu de la situation actuelle (Covid-19), nous souhaitons pouvoir organiser au moins deux repas (entre 70 et 80 adhérents), un banquet annuel dansant à la salle des fêtes et une sortie en autocar fin septembre début octobre.



Depuis le 15 janvier 2019, le club est également affilié à la fédération «Génération Mouvements de la Charente» et grâce à cette affiliation, notre club bénéficie de plusieurs activités et des remises importantes chez les partenaires de cette dernière (Audika, Générale d'optique, Grand'Optical, Mutualia, Groupama, Crédit Agricole...). Avec ces réductions vous récupérez facilement le prix de votre cotisation.

Si vous voulez rompre un peu votre solitude et profiter de notre amicale, n'hésitez pas à nous contacter ou venir nous voir le jeudi après-midi, nous vous réserverons un accueil chaleureux avec un petit goûter.

Cette année, la cotisation annuelle 2021 est fixée à 16 € au lieu de 20 €.

Pour tout renseignement :

M. Gilles CHAPUT

17, avenue Jean Monnet - 16370 CHERVES-RICHEMONT

Tél : 05 45 81 73 11 – mail : gilleschaput@orange.fr

La Chorale Gospel en Borderies

Et si vous veniez chanter avec nous ?

Le chant choral est un excellent remède à la morosité ambiante. C'est ce que vous propose la chorale **Gospel en Borderies de Cherves-Richemont**.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre. Aucune formation n'est exigée, seule l'envie de partager des moments d'harmonie et de convivialité nous réunira.

Malgré l'impossibilité momentanée de nous retrouver pour les répétitions, nous continuons à chanter ensemble grâce aux réunions en vidéo et à un logiciel d'édition de partitions qui permet à chacun d'imprimer et d'écouter sa partie. Notre répertoire est essentiellement celui du gospel traditionnel ou du gospel contemporain qui apporte un côté plus «jazzy» mais nous faisons volontiers quelques incursions dans des répertoires plus variés (chants du Monde, variétés...)

Nous espérons pouvoir reprendre très prochainement le cours normal de nos répétitions les **lundis à 19h à Richemont, à l'ancienne école de Richemont**. Qu'en pensez-vous ? C'est peut-être le moment de vous jeter à l'eau et d'oser chanter.

En attendant de vous retrouver comme chanteurs, spectateurs ou amis, la chorale Gospel en Borderies vous souhaite une très BONNE ANNEE 2021.



Prenez bien soin de vous et des vôtres.

Marie-Françoise MONTCOURT
Secrétaire de Gospel en Borderies

Les Gars dau Pays Bas

Groupe folklorique de Cherves-Richemont composé d'une vingtaine de membres, nous apprenons et exécutons les danses et chants traditionnels charentais dans un souci d'authenticité et de préservation du patrimoine culturel.

Nous animons des repas, des fêtes de village ou des fêtes de famille et organisons des spectacles avec des groupes venus d'ailleurs, nous participons chaque année au Téléthon, nous répétons dans la salle multifonctions de Cherves tous les 15 jours le jeudi à 21 h .

Mais, durant cette année si particulière, nous avons eu très peu d'activités et nous espérons pouvoir reprendre en 2021.

Pour participer à nos activités ou avoir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter notre président M Bujard (05 45 82 39 50) ou nous envoyer un mail : lesgarsdaupaysbas@gmail.com



Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP)

Notre association a pour but de Connaître, Partager et Préserver la vallée de l'Antenne et le patrimoine naturel, bâti et culturel de ses communes. Ses activités sont menées dans des ateliers à thème à partir du projet d'un ou plusieurs adhérents : la création de sentiers patrimoine, le débroussaillage de vieux lavoirs et de ponts anciens, l'édition d'affiches célébrant les communes, de dépliants disponibles en offices de tourisme : *Protégeons les orchidées, Protégeons les papillons, Protégeons les arbres, les Mares, les Chemins ruraux, Respectons la Rivière* mais aussi l'inventaire des « trésors » cachés de la vallée (96), le service questions-réponses...

Ou encore la publication par l'atelier d'un Livret d'ANLP, parfois après une exposition à la médiathèque : *Le Chanvre dans tous ses états (2011), Sources, Fontaines et Lavoirs (2012), Moulins à eau (2013), Cuisine et vie paysanne (2014), Arbres remarquables (2015), Coiffes et Costumes en vallée de l'Antenne au début du 20^{ème} siècle (2016), Pigeonniers et pigeons (2017), les Plantes sauvages (2018)* et prochainement *Les Puits*.

Pour nous contacter, passez par notre site : www.valleedelantenne.info

Nous en profitons pour vous faire découvrir la 9^{ème} édition de la série « Fontaines, sources, lavoirs de Cherves-Richemont ».

Notre balade se poursuit dans Cherves, parmi fontaines, sources, lavoirs, viviers et rouissoirs, pas moins de 33 à ce jour dont 24 déjà présentés. Celles qui sont sur des terrains privés sont mentionnées avec l'accord du propriétaire. Rappelons aux nouveaux habitants de Cherves que fontaine est ici le nom donné à une source, avant de désigner la construction en pierre que l'on trouve souvent autour pour l'abriter, ou encore un récipient pour garder de l'eau.

Centre de TEC : Une campagne 2020/2021 qui s'annonce très active

Créé en 2018 à l'initiative du Conservatoire du Vignoble Charentais et du Syndicat des pépiniéristes de la région du Cognac, le « Centre régional de Traitement à l'Eau Chaude de la pépinière viticole de la région du Cognac » a pour vocation de lutter contre la Flavescence dorée, maladie qui décime les vignes. Il est structuré sous la forme d'un GIE qui regroupe 36 pépiniéristes viticoles charentais (représentant près de 85 % de la production de plants de vigne de la région Cognac).

Le Traitement à l'Eau Chaude (TEC) est une technique de traitement sans intrant phytosanitaire. Le matériel végétal (plants, greffons et porte-greffes) est trempé dans de l'eau à 50°C pendant 45 min, ce couple durée/température permet l'élimination du phytoplasme (« petite bactérie ») présent à l'intérieur des bois de vigne.

Le centre a été conçu comme une « structure assurance ». En effet, il ne s'agit pas de traiter l'ensemble des plants produits par les adhérents au GIE, mais simplement ceux pour lesquels un doute serait apparu (notamment par la présence d'un cep porteur de la maladie dans l'environnement proche de la pépinière). Sur la campagne

Le petit lavoir de Chez Boissard

Situé aujourd'hui chez Didier et Caroline Benoit, nous n'avons pas beaucoup d'informations au sujet de ce lavoir. « De forme carrée, il a été recouvert d'un ciment (sans doute une réparation) qui tient toujours. Il était



alimenté par un puits qui se trouve près de la maison, mais nous n'avons jamais vu d'eau sortir du tuyau. Était-ce un lavoir « communal » ou plutôt destiné aux habitants du hameau ? C'est possible, car deux personnes du village ont rapporté qu'il y avait autrefois un chemin le long de la maison ; l'une a parlé de ce passage utilisé par les Allemands pendant la dernière guerre et l'autre venait y cueillir des violettes vers le début des années 50. Si on le prolonge, on passe au bord du lavoir. »

Le grand lavoir des Terres fortes

En bas de la colline où se trouve le lavoir précédent et non loin de l'ancienne briqueterie Daunizeau dont on aperçoit la cheminée, se trouve un vaste réservoir, un vivier ou quand même un lavoir car on aperçoit des pierres inclinées sur un bord.



La grande source de Fontaulière

Elle sourd sans sourciller dans le pays bas au pied du château, alimentant un très beau frêne. Elle a permis la création de vastes bassins puis d'un majestueux puits au pied de la grande tour abritant autrefois un pigeonnier.



2019/2020, l'unité a traité près de 500 000 plants greffés soudés et 2 millions de greffons.

Fin 2020, l'application de la directive européenne baptisée « Règlement Santé des Végétaux » modifie les périmètres de lutte autour des pépinières, ce qui a pour conséquence directe une très nette augmentation des volumes à traiter pour la campagne à venir. Aussi, il est fortement probable que l'activité soit multipliée par 2 ou 3 au printemps 2021. Ainsi, l'unité régionale de TEC, dimensionnée pour faire face à ces afflux, prend tout son sens pour contribuer à la production de matériel végétal sain sans l'utilisation d'intrants phytosanitaires.



Contact : Sébastien Julliard, Conservatoire du Vignoble Charentais, 12 route de l'ancien séminaire 16370 Cherves Richemont, tél : 07 61 05 16 37

ADMR

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Notre association qui a été créée par les Communes de Cognac Nord il y a plus de 35 ans assure des services d'accompagnement social auprès des personnes et notamment des plus âgées.

Cet accompagnement comprend accueil, aide à la constitution de dossiers, réalisation de devis, contrat de prestations, visites à domicile, suivi de l'intervention et actions de prévention.

Toutes les études sur le vieillissement montrent que la relation sociale est un facteur essentiel pour assurer une qualité de vie à nos séniors. C'est dans cet objectif que nous avons mis en place des ateliers de rencontre centrés sur la convivialité. Ces ateliers accueillent des usagers de l'ADMR mais sont aussi ouverts aux personnes âgées, isolées, de la commune.

L'ÉQUIPE DE BENEVOLES DE LA COMMUNE

Notre commune peut compter sur une équipe de douze bénévoles, qui grâce à une secrétaire à mi-temps, Laure DUPUY, assure le fonctionnement de notre association :

- le suivi des salariées (recrutement, entretien, gestion),
- le suivi des usagers (accueil, dossiers, contrats, animation,)

Les bénévoles jouent un rôle important dans la relation avec les usagers : la proximité, l'engagement dans la vie locale, la connaissance du secteur social sont des atouts pour réussir les actions d'accompagnement des personnes à domicile.

La communication très importante entre usagers, salariées, bénévoles et la fédération est assurée par le secrétariat qui joue un rôle essentiel.

Tous les services assurés par notre association se réalisent grâce à la municipalité qui met à notre disposition les bureaux et salles nécessaires à notre fonctionnement et aux bénévoles.

Nous remercions la municipalité pour son soutien moral et financier.

Bureau : 1^{er} étage de la Mairie

Entrée côté parking (passerelle handicapés)

Permanences bénévoles : Lundi 14h / 17h

Mercredi 9h30 / 12h, Jeudi : 14h / 16h30

Accueil du secrétariat : Laure

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence de l'Agent Administratif :

Jeudi : 9h / 12h et 13h30 / 16h30



Coordonnées et Permanences:

2, Place du Champ de Foire

CS 20009 CHERVES-RICHEMONT

16121 COGNAC Cedex

Accueil téléphonique 7 jours / 7 au :

05 45 83 29 47

chervesrichemont@fede16.admr.org



Laure, secrétaire de l'ADMR

L'Institut de Richemont : la force de 50 ans d'expertise

Membre du réseau des Maisons Familiales et Rurales, l'Institut Supérieur de Formation par Alternance de Richemont (anciennement IREO) basé dans l'ancien séminaire de Richemont, propose ses formations en alternance de la seconde au bac +3 et fait preuve d'un taux d'insertion record

Choisir l'Institut de Richemont, c'est faire confiance à l'expertise des années. Créée en 1970, cette structure associative de formation, sous contrat avec le ministère de l'agriculture, dispense pour moitié des formations en agriculture, viticulture-œnologie, milieu équestre, et pour moitié des cursus dans le secteur du travail social. Ses 50 années d'existence lui ont permis d'affiner sa pédagogie autour de l'alternance, développée depuis plus de 80 ans par le réseau des Maisons Familiales et Rurales, et de bénéficier d'un solide réseau de 420 partenaires, entreprises et organismes institutionnels. Cette approche a fait ses preuves. L'Institut affiche 90% d'insertion professionnelle un an après la sortie des cursus, parmi les 18 000 diplômés en formation initiale et 2500 stagiaires de formation continue passés entre ses murs.



Pour un apprentissage optimal, l'Institut dispose de 5400 m² d'infrastructures. En connexion avec les évolutions actuelles, un accent fort est mis sur le domaine digital, avec des dispositifs numériques dans les salles de cours, une salle d'analyse sensorielle équipée de logiciels et tableaux interactifs, et un studio dédié aux tournages web et TV. Sans oublier le partenariat historique avec le Conservatoire du Vignoble Charentais, faisant office de support pédagogique grandeur nature pour des actions de formation (ampélographie, pépinière viticole, hybridation, pathologies sur le matériel végétal, micro-vinification...)

Des cursus de la seconde au Bac +3

Dès la classe de seconde Productions Agri, Viti, Equi, vous découvrez une excellente approche du monde professionnel. Au rythme de seize semaines de cours et autant de stage, les élèves acquièrent les notions de base du milieu agricole. Forts de ce bagage, ils peuvent ensuite poursuivre par un baccalauréat professionnel « Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole, Support Grandes Cultures » ou « Conduite et Gestion de l'Entreprise Vitivinicole ». Une fois ce diplôme en poche, les bacheliers peuvent choisir la vie active en tant qu'exploitants ou salariés d'entreprise vitivinicole, ou poursuivre dans l'un des BTS proposés à l'Institut en deux ans. Pour les passionnés d'équitation, le

BTS ACSE permet d'acquérir des notions de gestion. Avec le BTSA Viticulture-Œnologie, les apprenants pourront prétendre à des postes de cadres dans les entreprises de la filière vins et spiritueux, technicien vitivinicole pour des organismes de développement, chef de culture en domaines viticoles, régisseur, maître de chai, ou devenir viticulteur-vigneron. S'ils font le choix du BTSA technico-commercial vins et spiritueux, ils pourront embrasser des carrières de responsable commercial sédentaire ou nomade, administrateur des ventes, responsable logistique, chef de rayon GMS, négociateur grands comptes, ou encore responsable marketing et communication.

Les formations du Pôle social permettent aux jeunes apprenants de suivre les cursus de BAC PRO Service à la Personne et au Territoire, BTS Economie Sociale et Familiale, DE de Conseiller en Economie Sociale et Familiale et REESS (Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire) de niveau BAC +3.

Et aussi : des formations professionnelles et à la carte

Pour couvrir les besoins de la filière, l'Institut dispense également des formations courtes dans les domaines de la viticulture et de l'œnologie. A l'attention de la filière Cognac, il a développé la « Spécialisation à la connaissance des eaux de vie de Cognac » (105 h) et « Ouvrier viticole spécialisé distillation » (154 h de formation, 77 h de stage). Pour la filière bois et plants de vigne, il propose un cursus de « Responsable Technique de la Pépinière Viticole », seule formation certifiante de pépiniériste en France (210 h), mais aussi une formation au « Greffage de la vigne » (21h). A découvrir également : un panel de formations à thème au cas par cas, pour des besoins spécifiques dans les domaines de l'agronomie, l'ampélographie et la connaissance des cépages et porte-greffes, la connaissance des variétés résistantes, la taille de la vigne, le curetage de la vigne, les pathologies viticoles, la conduite du matériel viticole, les vinifications, la distillation, les certiphytos...

Informations sur www.institut-richemont.fr

Contact: Mail : mfr.richemont@mfr.asso.fr

Tél : 05 45 83 16 49



TELETHON 2020

En raison des restrictions sanitaires, les différentes manifestations que la commune organisait habituellement en décembre avec le concours des associations, n'ont pas pu avoir lieu. Seuls les Team Ouins-Ouins ont lancé un défi à ses adhérents qui a rapporté la belle somme de 600 € en faveur de l'AFM.

Nous avons jusqu'au 15 février pour organiser les autres activités, si les mesures restrictives seront levées d'ici là. (randonnée, marche nordique, vtt, ball-trap et danse, gospel, jeux, vente de gâteaux, vin chaud à l'Abaca). Depuis décembre, nous avons mis des urnes de récolte de dons à la mairie, à la pharmacie, au bureau de tabac et chez la coiffeuse. Nous remercions ces commerces d'avoir accepté cette démarche.

Vous pouvez aussi aller sur le site de la mairie pour faire un don en ligne.

SPORT

TEAM BVT RACING

Mr Bruno TOFFANO
5, route de Matha
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.18.12
bruno.toffano@wanadoo.fr

GYM-CLUB

Alison THOMAS
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
06.62.70.45.35
gymclub.chervesrichemont@gmail.com

LES ECURIES DE BOUSSAC

Centre équestre de Cognac
M. Pierre SZERNOVICZ
Boussac
16370 Cherves Richemont
05.45.83.15.10 / 0 72 06 06 12
cecognac@wanadoo.fr

COGNAC JET CLUB

Mr Fabrice CHARLOIS
6, impasse des Oiseaux
17770 Le Seure
06.63.40.58.47
hydrofab@hotmail.fr

RACING CLUB DE CHERVES

Mr Mathieu MORAN
459 chemin de la rivière
16100 Boutiers St Trojan
mafiew13@yahoo.fr
06 24 43 07 47

ZUMB'N CHERVES

Mr Lionel SUIRE
10 rue de la Coudraye
16370 Mesnac
06.63.42.36.25
coliosuire@gmail.com

BALL TRAP DE COGNAC

Mr Jean-Marc CLEMENT
21, rue du Fief des Thors
16130 Genté
jm59.clement@gmail.com

SHINZEN KARATÉ SHOTOKAN

M. Arnaud LEROYER
Le Roseau
16370 Cherves-Richemont
07.68.35.56.55
leroyer.arnaud@club-internet.fr

TEAM QUINS QUINS

(TRAIL RUNNING)
M. Damien PAGEAUD
Secrétaire : Laurent Arramy
6 rue des Capucines
16370 Cherves-Richemont
07 78 5 17 49
contact@teamouinsouins.com

SOLIDARITE

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

M. Didier GOIS
COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT
2 Place du Champ de Foire
CS 20009 Cherves-Richemont
16121 COGNAC CEDEX
05.45.83.29.47
chervesrichemont@cherves.fede16.admr.org

ANCIENS COMBATTANTS DE CHERVES

M. Michel GUERY
1, rue des Borderies
16370 Cherves Richemont
05.45.83.24.92

LOISIRS

CLUB DE L'AMITIE ET DE L'AGE D'OR

M. Gilles CHAPUT
17, avenue Jean Monnet
16370 Cherves-Richemont
05 45 81 73 11
gilleschaput@orange.fr

RICHEMONT LOISIRS CULTURE

Mme Françoise KANCELLARY
23 route de l'Epine
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.12.33
h.kancellary@free.fr

COMITE DES FETES D'ORLUT

Mme Agnès PAIRAULT
18 Rue Grande
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.50.48.15.54
apero17@hotmail.fr

ADRENA'ZIK

Mr JC DELAFOND
2 Place du Champ de Foire
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.66.50.34.68
jc-adrenazik@orange.fr

LES SALTIMBANQUES 16

M. Jean LORIN
Le Marquiseau
16370 Cherves-Richemont
06.87.74.51.42

A.C.R.O. JEUX

M. Stéphane AUBRY
06 62 46 66 01
Mme Manon FABRE-GRANET
06 28 67 16 57
contact@acrojeux.fr

L'AMICALE DES FETES CHERVOISES

Mme Michèle DEPOUTOT
14 chemin des Barrières
16370 Cherves-Richemont
06 07 19 79 45 / 06 76 94 01 93
ladfc16@orange.fr

ECOLE

APE DES ECOLES PUBLIQUES

Mme Ludmila RAVET
07 86 55 05 69
apepubliquechervesrichemont@gmail.com

C.I.P.A.L

Mr Alain RIFFAUD
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.25.69

APEL DE SAINTE EUSTELLE

Mme Caroline TEXIER
2, rue des Deux Cantons
16100 Louzac-Saint-André
06.28.05.15.83
caroline.texier@club-internet.fr

IREO DES CHARENTES

M. Yannick LAURENT
12 route de l'Ancien Séminaire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.16.49
mfr.richemont@mfr.asso.fr

O.G.E.C

Mr Jean-Paul AUGÉYROLLE
9, place de l'Église
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.28.53

ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

LES GARS DAU PAYS BAS

Mr Michel BUJARD
La Biche
16370 Cherves-Richemont
05.45.82.39.50
lesgarsdaupaysbas@gmail.com

PORTAIL ASSOCIATIF

Mr Bruno LANAUD
43, avenue Jean Monnet
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.18.62
lanaud.bruno@wanadoo.fr

LES AMIS DU SITE DE RICHEMONT

Mme Irène ARMAND ou Mr Jean-Pierre ANFRAY
La Billarderie / Route de la Commanderie
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.16.70 / 06.13.22.14.45
lapommerai16@aol.com

COMITE DE JUMELAGE

Mr Thierry SICOT
3, rue des Mésanges
16370 Cherves-Richemont
sicot32@gmail.com
Mme Nathalie HAMON
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.25.69

GOSPEL EN BORDERIES

Mme Quitterie FOUQUET
Contact : Marie-Françoise MONTCOURT
2 place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
06.81.80.67.88 / 05 45 35 04 73
montcourt.jpmpf@gmail.com

NATURE ET ENVIRONNEMENT

SOCIETE DE CHASSE

Mr Christian VIGNAUD
33 avenue de Barbezieux
16100 Chateaubernard
06 12 36 12 28
vignaud.florence@wanadoo.fr

LA TRUITE CHAMPBLANCAISE

Mr Jérôme ETOURNEAU
5 rue du Maine
16370 Saint Sulpice de Cognac
07.71.27.91.07
laetitia.rousselot8@orange.fr

PECHE GARANDEAU

Mr Frédéric DURIEUX
6 chez Saulnier
16100 LOUZAC-SAINT-ANDRE
05.45.35.17.03 / 06.25.72.04.54
fred-ass-garandeau-peche@laposte.net

CONSERVATOIRE DU VIGNOBLE CHARENTAIS

M. Sébastien JULLIARD
IREO - Richemont
12 route de l'Ancien Séminaire
16370 Cherves-Richemont
05 45 83 86 44 / 07.61.05.16.37
sebastien.julliard@cvcharentes.fr

ANTENNE NATURE LOISIRS PATRIMOINE

Mr Michel ADAM
11, avenue de Cognac
16370 Cherves-Richemont
06.72.89.00.25
michel-adam@orange.fr

Agenda des Manifestations

FEVRIER

Samedi 6 : Banquet de la Société de Chasse

Samedi 6 : Festival par Adrena'zik

Mercredi 24 : *Des bouts d'choux et des contes* à 17h par la médiathèque

Vendredi 26 : Soirée Pyjama à 18h sur inscription à la médiathèque

MARS

Dimanche 7 : Bourse à l'enfance par l'APE

Dimanche 7 : Spectacle folklorique avec les Gars dau Pays Bas à l'Abaca

Mercredi 17 : *Des bouts d'choux et des contes* à 17h par la médiathèque

Vendredi 19 : Commémoration au Monument aux Morts par les Anciens Combattants

Samedi 20 : Foire aux Livres printanière de 9h à 17h

Vendredi 26 : Club du 3^{ème} âge Repas à thèmes Centre socio culturel

Dimanche 28 : Activités manuelles de Pâques par l'APE

AVRIL

Samedi 3 : *Arnaud Tsamère* Spectacle à l'Abaca à 20 h 30

Samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 : Frairie à Orlut par le Comité des Fêtes d'Orlut

Mercredi 7 : *Des bouts d'choux et des contes* à 17h par la médiathèque

Samedi 17 : Soirée dansante par Adrena'zik

Vendredi 23 et Samedi 24 : Spectacle organisé par Subkulture à l'Abaca

Jeudi 29 : Brin d'aillet par le Club du 3^{ème} âge

MAI

Samedi 1er : Brin d'aillet par le Comité des Fêtes d'Orlut

Mercredi 5 : *Des bouts d'choux et des contes* à 17h par la médiathèque

Samedi 8 : Commémoration au Monument aux Morts par les Anciens Combattants

Samedi 15 : Concours équestre au Centre équestre de Boussac

Dimanche 16 : Trail organisé par les Team Ouins Ouins

Vendredi 21 : Soirée Concert par Adrena'zik

Samedi 29 : Fête Mondiale du Jeu de 14h à 17h par la médiathèque

JUIN

Mercredi 4 au vendredi 7 : Spectacle à l'Abaca par le Conservatoire de musique

Dimanche 13 : Repas champêtre par la Société de Chasse

Mercredi 15 : *Des bouts d'choux et des contes* à 17h par la médiathèque

Vendredi 18 : Commémoration au Monument aux Morts par les Anciens Combattants

Samedi 19 : Bar éphémère dans le pré du presbytère par Adrena'zik

Vendredi 25 : Fête de l'école par l'APE

JUILLET

Vendredi 2 et samedi 3 : Spectacle Abaca (créa scène)

Mardi 13 juillet : Fête du 14 juillet organisée par la mairie place du champ de foire

SEPTEMBRE

Samedi 25 : *Les Virtuoses* Spectacle à l'Abaca

OCTOBRE

Mercredi 20 : *Emmène-moi au spectacle* à l'Abaca

Samedi 23 : Repas annuel organisé par le Club du 3^{ème} âge

NOVEMBRE

Vendredi 5 : *Ballet 2 rue* Spectacle à l'Abaca

DECEMBRE

Vendredi 3 et samedi 4 : Téléthon

Toutes les dates et manifestations sont données sous réserve de modification et de nouvelles mesures sanitaires.



Arnaud Tsamère
Samedi 3 avril à l'Abaca



Les Virtuoses
Samedi 25 septembre à l'Abaca



Ballet 2 rue
Vendredi 5 novembre à l'Abaca

En vous promenant sur la commune vous avez pu voir plusieurs domaines. Nous vous présentons l'histoire du domaine du Petit Coudret au travers de ses différents propriétaires.

Le domaine du Petit Coudret



Parmi les anciens fiefs de la commune de Cherves-de-Cognac l'on peut noter **le Petit Coudret**.

Il y a à Cherves deux noms de Coudret : le Coudret qui est un village et le Petit-Coudret qui est un domaine.

A la fin du XVIème siècle, ce dernier appartenait à la famille Cordon. François Cordon était contrôleur des Eaux et Forêts de l'Angoumois. Son fils Etienne lui succède au domaine et se qualifie d'Ecuyer et de Sieur du Coudret, Vice-Sénéchal de Saintonge. Il était marié avec Marguerite Memeteau. Leur fils Jean Cordon épouse Françoise Payan, fille d'André Sieur du Gombeau.

Leurs héritiers vendirent le domaine vers **1667 à François du Boulet** qui s'en défit presque aussitôt en faveur de **Daniel Coma, juge d'Echillais en Saintonge.** Ce dernier mourut au Coudret le 2 septembre 1691. Sa fille Zacharie Coma se maria avec Jean-René Pépin, Sieur de La Tour, avocat, neveu par alliance de Pierre Gay de la Chartrie.

Vers 1730, le domaine fut acquis par Léon Alexis de Bremond, vicomte d'Ars, chevalier de St Louis, de St Lazare et de Notre-Dame du Mont Carmel. Il fut lieutenant de vaisseau du Roi en l'île de la Trinité. Il épousa Louise Faure de Fayolle, à la Martinique le 12 septembre 1736, laquelle mourut au Coudret le 6 décembre 1769 laissant pour fille unique Marie Judith qui épousa le 25 juin 1764, Henri-Charles-Jacob de Bremond, marquis d'Ars. Elle se retira à Paris où elle mourut en 1782.

Le Coudret passa alors à la famille Brunet qui le garda pendant 80 ans.

Aujourd'hui, il appartient à la famille Baron depuis sept générations.





Néant

Néant



Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, les décès ne sont plus communiqués.



Numéros Utiles

MAIRIE DE CHERVES-RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30-18h00

Mardi et Jeudi : 9h00-12h30

Mercredi et Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél. : 05 45 83 70 40

1, impasse du Vieux Chêne

Heures d'ouverture :

Mardi : 16h00-18h00 - Mercredi : 9h00-12h00/13h30-18h00

Vendredi : 14h00-18h30 - Samedi : 9h00-12h00

MULTI-ACCUEIL « Les Titous »

Tél. : 05 45 83 62 59

2, impasse du Vieux Chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS « La P'tite Pomme »

Tél. : 06 78 65 05 87

Place du Champ de foire

Mercredi : de 7h30 à 18h30

ADMR

Tél. : 05.45.83.29.47

Place du Champ de Foire

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Lundi : 14h00 à 17h00 - Mercredi : 9h30 à 12h30

Jeudi : 14h00 à 17h00



PRÉSENCE VERTE

Tél. : 05.45.97.81.30

Portage de repas à domicile et télé-assistance

46 boul. Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 05.16.09.51.25

Villa François 1^{er} - Boul. Denfert Rochereau - 16100 Cognac

ECOLES

ECOLE J.M. WEBER05 45 83 28 35

ECOLE P. GARANDEAU.....05 45 83 25 30

ECOLE SAINTE EUSTELLE05 45 83 28 53

MAISON FAMILIALE RURALE.....05 45 83 16 49

RESTAURANT

La Caverne de l'Ours.....05 45 81 68 71

DIVERS

BOULANGERIE Place André Guillot06 68 41 64 33

GARAGE05 45 83 16 17

PHARMACIE05 45 83 27 75

ETIOPATHE.....05 45 36 48 22

MÉDECINS.....05 45 83 27 88

DENTISTE.....05 45 83 10 97

OSTÉOPATHE06 42 56 80 23

INFIRMIÈRES.....05 45 83 25 05

ALIMENTATION VIVAL / RELAIS POSTE05 45 83 15 44

TABAC PRESSE.....05 45 83 14 50

COIFFEUR.....05 45 83 28 41

TRANS'PORTE (transport vers Cognac)0 800 88 16 91

TAXI.....06 35 38 14 50

PRESBYTÈRE05 45 83 25 64